

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

### ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

### PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES ..... 50 —

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.  
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 2 Août

## Les Affaires de Corée

Le conflit entre la Chine et le Japon, à propos de la Corée, vient d'entrer dans une phase nouvelle dont il serait difficile en ce moment de prévoir les conséquences finales.

Il paraîtrait, en effet, que la guerre a éclaté et qu'un engagement a eu lieu entre les troupes japonaises et les Coréens. Ces derniers auraient attaqué les soldats du Mikado, mais ils auraient été repoussés. Autorisés par cette agression imprévue, les Japonais y ont répondu par le bombardement d'un port coréen.

Certes, il ne faut pas attacher plus d'importance qu'il ne convient à ces nouvelles qui nous viennent de source anglaise; mais il est certain que la situation entre la Chine et le Japon est très tendue et que, d'un côté comme de l'autre, on est fermement résolu à défendre ses droits, même par la voie des armes, s'il en est besoin.

D'ailleurs les deux puissances rivales n'ont pas attendu à aujourd'hui pour se préparer à la lutte. Voilà plusieurs mois qu'elles travaillent à augmenter leur armement et à se mettre sur le pied de guerre. Le nombre des troupes chinoises qui occupent en ce moment la Corée s'élève à près de quinze mille hommes.

Les dépêches de Tien-Tsin affirment cependant que cette première escarmouche est sans importance et ne saurait être considérée comme une véritable déclaration de guerre. Il se peut que tel soit l'avis du gouvernement chinois, mais les Japonais ont toutes sortes de bonnes raisons de penser différemment. Ce ne sont pas eux qui ont tiré le premier coup de fusil; par conséquent ils ne sauraient être rendus responsables des événements qui pourront se produire ultérieurement ni de la guerre si, comme cela

est de plus en plus probable, elle vient à éclater.

A notre avis ce premier engagement, que les Chinois s'efforcent de considérer comme purement accidentel, a été préparé par eux dans le but d'amener de nouvelles hostilités. En attaquant les Japonais, les Coréens savaient bien ce qu'ils faisaient; il est même probable qu'ils obéissaient à un mot d'ordre venu de Pékin.

Le gouvernement chinois, confiant dans le nombre de ses troupes, ne serait pas fâché de donner une leçon au Japon. Il existe entre les deux nations une rivalité qui remonte loin dans le passé. Le différend qui vient d'éclater au sujet de la Corée n'a été, pour ainsi dire, que l'étincelle qui a mis le feu aux poudres. Les deux pays, en effet, revendiquent également des droits sur la presqu'île et prétendent l'un et l'autre que le souverain de la Corée est leur tributaire.

Dans ces conditions, il était facile de prévoir qu'un conflit éclaterait un jour ou l'autre et mettrait les deux parties dans la nécessité de tenter le sort des armes.

Les dernières dépêches venues de Yokohama disent que les troupes japonaises continuent leur marche en avant contre les positions chinoises et qu'une bataille est imminente.

Ce qui semble encore confirmer que la guerre est inévitable, c'est que les puissances européennes ont pris leurs précautions pour protéger leurs nationaux. C'est ainsi que le croiseur français *Duguay-Trouin* qui était parti pour Honolulu a reçu l'ordre de se rendre dans les eaux coréennes. Le gouvernement des Etats-Unis de son côté, a décidé d'envoyer dans les eaux japonaises l'escadre de la mer de Behring.

L'Angleterre et la Russie, qui sont plus intéressées que quiconque à surveiller les événements qui vont se dérouler en Corée, se préoccupent beaucoup de l'issue possible du conflit qui vient d'éclater et cherchent à en prévoir les conséquences. C'est ainsi que le *Nouveau Temps*, de Saint-Petersbourg,

déclare que l'accaparement de la Corée par le Japon ne pourrait pas laisser la Russie indifférente. Si donc, continue-t-il, elle ne prend pas directement le parti de la Chine, elle doit au moins favoriser la localisation de la guerre et prendre ensuite, selon ses résultats, des mesures capables d'empêcher les intérêts politiques et commerciaux de la Russie dans l'océan Pacifique, d'être compromis.

En Angleterre on n'est pas moins inquiet. Les journaux de Londres espèrent que les événements qui se passent en Corée ne sont pas assez graves pour rendre la guerre inévitable, mais leur optimisme ne va pas jusqu'à la croire impossible.

Cette crise, dit le *Standard*, demande une action prompte et décisive de la part des puissances. Si la Chine et le Japon ne peuvent entendre raison, les puissances devront leur envoyer un ultimatum.

Sans doute, la proposition du journal anglais part d'un bon naturel, mais elle n'est pas aussi facilement réalisable qu'il se l'imagine. Les puissances ont, dans ces contrées lointaines, des intérêts divergents, et il leur serait plus difficile de se mettre d'accord que se l'imagine le *Standard*. Il est évident, par exemple, que la Russie ne consentirait pas de gaité de cœur à sacrifier ses intérêts à la voracité bien connue de l'Angleterre, pas plus que celle-ci ne consentirait à sacrifier les siens aux exigences de la Russie.

J. QUERCYTAÏN.

## INFORMATIONS

### Les vacances du Président

M. Casimir-Périer a quitté Paris mardi, à deux heures et demie, se rendant à son château de Pont-sur-Seine, où il va prendre ses vacances.

Le président a quitté Paris dans un landau où avait pris place à ses côtés Mme Casimir-Périer, MM. Lafargue, secrétaire général de la présidence et le général Berruyer, chef de sa maison militaire.

Dans deux autres voitures suivaient divers

jeune maîtresse, ne pouvaient contenir l'expression de leurs regrets... et, pourtant ils ne savaient pas que c'était un éternel adieu qu'ils allaient dire aux fugitifs.

Les heures s'écoulaient et le yacht ne paraissait pas; il était en retard de plus d'une heure, la nuit allait venir! qu'était-il arrivé, grand Dieu! Étaient-ils donc à ce point maudits?

Enfin voici un petit point noir qui se détache sur le ciel, et grandit à l'horizon. Dieu merci! c'est le salut.

La petite troupe, composée de M. Martini, de Cécile et de Beppe descendit en hâte sur la plage.

En quelques instants, on embarqua tout ce qu'on avait pu emporter et le navire se hâta de lever l'ancre.

Il était temps.

Pendant ces préparatifs, la nuit était tout à fait venue et les brigands, qui étaient impatients de commencer leur attaque, avaient pris possession dans le bois voisin.

Le yacht s'était écarté du rivage à peine de quelques mètres, quand M. Martini aperçut, à la lueur des étoiles, la lune heureusement n'était pas encore levée, — des ombres se glissant le long des terrasses et s'approchant avec précaution des fenêtres de la villa.

Ce fut un horrible moment... si les brigands apercevaient le navire avant qu'il fut hors de la portée de leurs balles, il était évident qu'ils comprendraient la faute qu'ils avaient commise en n'occupant pas la grève, et qu'ils essaieraient de la réparer en tirant sur les fugitifs.

Ce fut en effet ce qui arriva.

membres de sa maison civile et de sa maison militaire.

Dans la rue de Strasbourg et aux abords de la gare de l'Est, la foule est considérable. Aux fenêtres des maisons avoisinant la place de Strasbourg, les curieux sont en grand nombre. Des mesures d'ordre ont été prises par M. Lépine.

Le président de la République a été reçu par les hauts fonctionnaires de la compagnie de l'Est, le président du conseil et le ministre de la marine, M. Fournier, directeur de la sûreté générale, etc.

A deux heures et demie précises, le train présidentiel quittait la gare de l'Est.

### La dissolution

A M. de Verninac, qui demandait au Sénat de limiter la durée d'application de la loi de sûreté, M. Guério, ministre de la justice, a opposé divers arguments, parmi lesquels celui qu'on va lire :

« Voulez-vous me permettre, messieurs, de formuler une troisième raison? L'amendement de l'honorable sénateur est absolument inconstitutionnel.

« Vous savez mieux que moi que, d'après la Constitution de 1875, l'exercice du pouvoir législatif appartient à la Chambre et au Sénat; l'exercice du pouvoir législatif consiste à faire des lois nouvelles ou à abroger des lois anciennes.

« Vous savez aussi bien que moi que la durée d'une législature n'est pas enfermée dans des limites précises et qu'il peut y être mis un terme par M. le président de la République, d'accord avec l'Assemblée devant laquelle j'ai l'honneur de parler. (Protestations à droite et à l'extrême gauche.)

« Limiter la durée d'application de la loi, ainsi qu'on vous le demande, à la durée incertaine d'une législature, est contraire à la Constitution. (Nouvelles protestations sur les mêmes bancs.) Une disposition pareille, en effet, permettrait à M. le président de la République, d'accord avec le Sénat, d'abroger une loi, c'est-à-dire faire œuvre législative, ce que toute notre Constitution condamne. (Bruit.)

« Ai-je besoin d'insister? (Non! Non!)

### L'épithaphe du président Carnot

Mme Carnot devait se rendre mardi au Panthéon pour visiter le tombeau de son mari; mais, légèrement indisposée, elle a reculé sa visite de quelques jours.

Les travaux d'ornementation du caveau sont complètement terminés depuis lundi soir. L'inscription suivante a été gravée sur la face du tombeau en lettres romaines blanches :

Quand Mattéo et les siens eurent visité toutes les pièces de la maison et qu'ils les eurent trouvées vides, un rugissement de fureur sortit de leurs poitrines; ils se précipitèrent au bord de la faïence, et comme à ce moment la lune se dégagea des nuages qui l'avaient voilée jusque-là, ils découvrirent le navire qui fuyait de toute sa vitesse... une effroyable décharge déchira l'air et se répercuta d'échos en échos le long des grèves.

Mais Dieu réservait pour des destinées encore inconnues les jours de M. Martini et de Cécile.

Le yacht, bon marcheur, avait mis entre lui et ses agresseurs une distance suffisante.

Les balles cochèrent sous l'eau dont elles soulevèrent l'écume, mais personne ne fut atteint. Alors commença une scène terrible, dont les voyageurs purent suivre ou plutôt deviner les péripéties. La villa fut mise au pillage, les malheureux animaux qui y étaient restés, et que les fermiers avaient ordre de vendre le lendemain, furent égorgés; l'air retentit de leurs cris et Cécile put reconnaître les hennissements de son cheval préféré.

Puis le silence se fit et on put espérer que les brigands s'étaient enfin lassés; mais bientôt une immense lueur vint rougir le ciel; on comprit qu'avant de se retirer ils avaient allumé l'incendie, qui, en un instant se communiqua à tous les bâtiments.

Les toitures s'effondrèrent avec un bruit terrible qui vint jusqu'aux oreilles des voyageurs et les frappa de terreur.

Tous les serviteurs avaient-ils pu s'échapper?

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 6

LE

## CRIME DE KÉRALAIN

Par la COMTESSE DE BEAUREPAIRE

II

Sans que celle-ci eût pu pousser un cri, elle se sentit la tête enveloppée par une étoffe rude et épaisse qui paralysa ses mouvements; deux bras s'enlaccèrent autour de son corps, elle pensa qu'elle était perdue. Mais deux êtres dévoués veillaient non loin d'elle. Bientôt Mattéo, assis li vigoureusement, dut lâcher sa proie. M. Martini, debout auprès de la fenêtre de sa bibliothèque, regardait Cécile, dont les rayons de la lune éclairaient la silhouette. Tout à coup, il aperçut l'ombre de Mattéo et devina le danger. D'un bond il se jeta sur le ravisseur qui sentit d'un main puissantes s'abattre sur ses épaules et lâchant sa proie, se retourna pour se défendre. Le brigand parvint à se dégager et alla prendre l'offensive, quand le fidèle Beppe arriva sur le lieu du combat. La lutte était désormais inégale, et Mattéo n'eut bientôt plus d'autre ressource que la fuite. Beppe tira deux coups de son revolver, mais quoique Mattéo eût l'épaule déchirée, il parvint à gagner le bois où il fut impossible de le

poursuivre.

Aucun mot ne peut rendre les sentiments qui agitaient l'âme de M. Martini à la suite de ce tragique événement; il était évident que le danger n'était que momentanément écarté et que la fuite pourrait seule assurer le salut de Cécile. Mais où fuir? dans quel coin du monde aller chercher une nouvelle retraite? Où trouver la solitude et l'oubli? Ce n'était pas tout encore! Comment vivre quand il aurait quitté ces lieux où il avait créé l'abondance et fait naître la richesse?

Quelles seraient ses ressources quand ses terres, livrées à elles-mêmes, ne le nourriraient plus de leurs généreux moissons.

Mais quoiqu'il dût arriver, il fallait y aller, et pour le reste s'en remettre à la Providence.

Les brigands, cela était certain, ne renouvelleraient pas leur attaque pendant cette même nuit; mais il ne fallait pas que la nuit suivante trouvât Cécile à la villa.

M. Martini fit donc ses préparatifs en conséquence.

Le yacht devait être de retour le lendemain vers cinq heures du soir; il était nécessaire qu'on pût partir immédiatement.

Beppe profita des dernières heures d'obscurité pour descendre sur la grève, où il cacha quelque objet précieux; M. Martini prit tout ce qu'il avait d'argent, tous les bijoux dont chaque année il comblait Cécile, et on attendit avec impatience que la petite voile blanche se montrât à l'horizon.

La journée fut longue et terrible, les serviteurs qui avaient été si heureux sous les ordres de ce maître juste et bon, qui avaient tant aimé leur

Marie-François-Sadi Carnot, président de la République française, né à Limoges, le 11 août 1837, assassiné à Lyon le 24 juin 1893.

Au-dessous de cette inscription, on peut voir en petites capitales noires : « Loi du 29 juin 1894. »

**La police à Cette**

Une enquête à laquelle M. Charles Dupuy, président du conseil, a fait procéder sur le fonctionnement de la police de Cette, a établi, entre autres faits, que la police locale a laissé ignorer aux autorités administratives et judiciaires le résultat de deux perquisitions opérées, l'une en avril dernier au domicile de Caserio, l'autre en mars dans un magasin confié à la garde d'un surveillant de la ville.

A la suite de cette enquête, le commissaire central de la ville de Cette vient d'être révoqué, et d'autre part, une information judiciaire est ouverte.

Une enquête est ouverte au sujet des conditions dans lesquelles fonctionnent les différentes polices municipales et sur les réformes qu'il y aurait lieu d'introduire de ce chef.

**Le général Dodds à Carcassonne**

Lundi soir, à neuf heures, un punch d'honneur a été offert au général Dodds par ses anciens condisciples.

M. le maire a, dans une allocution bien sentie, félicité le général de ses succès au Dahomey, et a terminé en levant son verre au nom de la ville qu'il représente.

Le général se lève et remercie M. le maire de ses félicitations, disant qu'il est heureux de se retrouver au sein d'une ville où il a fait ses premières études; il lève son verre à la ville de Carcassonne.

La soirée s'est terminée à onze heures du soir, aux cris de « Vive le général Dodds ! »

Carcassonne, 31 juillet.

Aujourd'hui, la distribution des prix aux élèves du lycée de Carcassonne, était présidée par le général Dodds, en grande tenue.

Dans un discours très applaudi, le général a remercié ses anciens camarades, qui ont demandé au ministre de l'instruction publique de lui faire présider cette fête de famille. Elle lui rappelle de bien doux souvenirs.

Après la lecture du palmarès, on s'est séparé aux cris de : « Vive le général Dodds ! »

**Sentinelles attaquées**

Toulon, 31 juillet.

La poudrière de l'Eguillette a été à son tour attaquée dans la nuit par trois individus, à qui les sentinelles ont donné la chasse à coups de fusil et qui ont été vus s'enfuyant à travers champs dans la direction de la Seyne.

Le poste de huit hommes qui garde la batterie de l'Eguillette s'est mis à leur poursuite sans pouvoir les rattraper.

L'autorité militaire est véritablement inquiète de ces successives alertes.

Les poudrières sont construites de façon qu'on ne craigne rien; il y a cependant nécessité absolue de redoubler de surveillance.

Les postes ont reçu les instructions les plus sévères à cet effet.

**Nouvelles de Madagascar**

Marseille, 31 juillet.

Nous lisons dans le *Journal de Madagascar* arrivé ce matin :

On l'espérait, car M. Martini leur avait donné l'ordre de quitter la maison en même temps que lui. Mais avaient-ils exécuté cet ordre, ce fut une préoccupation nouvelle qui vint s'ajouter à tant d'autres.

Cependant le yacht continuait silencieusement sa route, et bientôt on perdit de vue ces lieux, jadis si charmants, où maintenant quelques débris noirs disaient seuls que des hommes s'y étaient naguère habités.

Ainsi disparut toute trace du séjour de M. Martini, et quand quelques jours après Henry revint, il ne trouva que des ruines.

Un des anciens serviteurs de M. Martini, qui venait chercher sous les décombres quelques débris de l'ancienne splendeur de ses maîtres, lui raconta les terribles événements. Mais nul ne put lui dire vers quel endroit les débris s'étaient dirigés.

Henry s'éloigna, le cœur déchiré, se demandant si jamais il reverrait Cécile.

M. Martini tint la mer pendant plusieurs jours paraissant indécis sur le lieu qu'il choisirait pour y débarquer; d'abord il se dirigea vers un petit port presqu'inconnu, puis il fit mettre la barre sur Naples et s'arrangea de façon à y arriver à la nuit close.

Il commanda à Bippo de rester à bord avec l'équipage, tandis que lui et Cécile descendaient à terre. Il promit de revenir, le lendemain, donner les ordres pour l'aventure.

Cécile, qui avait toujours vécu d'une vie heureuse, manifesta son étonnement quand elle vit son père se diriger vers un des quartiers les plus populeux de la ville et entrer dans un hôtel de

**L'INCIDENT FRANCO-MALGACHE**

Nous avons eu quelques renseignements nouveaux sur l'incident qui s'est produit le 15 juin dernier à la capitale; ce serait le prince Rakotomena en personne qui aurait brutalisé sans provocation un soldat de l'escorte du Résident général.

Le Résident général, M. Larrouy, demande énergiquement réparation.

On dit en ville qu'au lendemain de l'incident en question, M. Larrouy s'est plaint très vivement au premier Ministre de ce qui venait de se passer. C'était à l'audience à laquelle assistent d'habitude Ratelifera et Rakotomena lui-même; quand celui-ci est entré dans la salle, M. Larrouy s'est levé et, se tournant vers le premier Ministre en le désignant : « Je demande, s'est-il écrié, que vous fassiez sortir de suite ce vaurien, ou bien c'est moi qui me retirerai ! »

Rakotomena hésitait à sortir, mais voyant que le premier Ministre ne disait rien, il a dû se retirer, et l'audience a été reprise.

On se demande, à Tananarive, comment finira cette affaire et si Rainilaiarivony, qui ne manque jamais d'énergie quand il s'agit de venger ses propres injures, témoin l'exil de son neveu, de son gendre et de son fils à Ambositra, en montrera autant pour punir celle faite à la France par une Altesse Royale en goguette.

Quoi qu'il en soit, M. Larrouy a fait son devoir et nous devons lui en donner acte. Si la Résidence générale avait toujours agi ainsi depuis 1886, peut-être n'en serions-nous pas où nous en sommes et aurions-nous un peu plus d'autorité et de prestige à Madagascar.

**Déclaration de guerre**

Tien-Tsin, 1<sup>er</sup> août.

Le bruit court à Shanghai que la déclaration de guerre sera faite aujourd'hui.

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

**Mouvement administratif**

M. Calès, secrétaire général du Lot est nommé sous-préfet de Florac.

M. Dauchez, secrétaire général du Var, est nommé secrétaire général du Lot.

M. Poux-Laville, sous-préfet de Figeac, est nommé sous-préfet de Die.

M. du Caurroy, sous-préfet de Florac, est nommé sous-préfet de Figeac.

M. Truc, sous-préfet de Gourdon, est nommé sous-préfet de Paimboeuf.

M. Serr, sous-préfet de Montreuil, est nommé sous-préfet de Gourdon.

M. Talou, sous-préfet de Bagnères, est nommé sous-préfet de Château-Gontier.

M. Bevarini-Vico, préfet de l'Aude, est nommé préfet de l'Hérault, en remplacement de M. Delpech mis en disponibilité.

M. Planacassagne, sous-préfet de Saint-Nazaire, est nommé préfet de la Lozère.

**Médailles d'honneur**

En exécution du décret du 16 juillet 1886, le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, a accordé des médailles d'honneur aux ouvriers et employés dont les noms sui-

vent et qui comptent plus de trente années de services consécutifs dans le même établissement :

M. Eugène-Marie Claude, chef de gare à la compagnie d'Orléans, à Cahors.

M. Augustin Gauvin, chef de dépôt à la compagnie d'Orléans, à Saint-Denis.

Mme Lacombe, née Roche, ouvrière à la manufacture des tabacs, à Souillac.

M. Miermont, aiguilleur à la compagnie d'Orléans, à Figeac.

Mme Marie Vitrac, ouvrière à la manufacture des tabacs, à Cahors

**DISTRIBUTION DES PRIX**

DU LYCÉE GAMBETTA

Mardi matin, à eu lieu la distribution des prix au Lycée de Cahors. La réunion était nombreuse et brillante comme tous les ans.

M. Lurguie, président du tribunal civil, occupait le fauteuil de la présidence. A ses côtés, M. Talou, député; M. Arnaud, préfet du Lot; MM. le maire et les adjoints; le lieutenant-colonel du 7<sup>e</sup> de ligne; le procureur de la République, etc., etc.

Le discours d'usage a été prononcé par M. Jouhet, professeur de physique. Il a traité des magnifiques progrès de la science avec un talent très goûté.

M. Lurguie a pris ensuite la parole. Nous sommes heureux de publier ce remarquable discours :

MESDAMES,  
MESSIEURS,  
CHERS CAMARADES,

Un usage, bien ancien sans doute, veut que, chaque année, vos travaux soient clôturés par une fête où vos parents, vos amis et vos maîtres vous apportent leurs félicitations et leurs encouragements.

Depuis l'époque où j'étais sur vos bancs, jamais plus qu'aujourd'hui, où je suis appelé à la présider, cette solennité ne me parut offrir un plus séduisant prestige.

Je remercie M. le Ministre de l'instruction publique d'avoir pensé que mon dévouement à l'enseignement universitaire, et ma reconnaissance pour les bienfaits que j'en ai reçus, étaient des titres suffisants à la distinction si flatteuse qu'il me réservait. Mais je sais qu'il a voulu aussi honorer, dans la personne de son président, l'Association amicale des anciens élèves du Lycée Gambetta. Au nom de l'Association, je lui adresse aussi des remerciements pour ce précieux témoignage d'estime et d'intérêt.

Je suis d'autant plus heureux de l'honneur qui m'est fait, que cette distribution des prix doit rester comme une date mémorable dans l'histoire de notre cher Lycée. Bientôt, en effet, les vieux bâtiments qui le composaient auront disparu pour faire place à des constructions nouvelles, plus spacieuses, mieux agencées, et répondant enfin aux conditions minutieuses qu'imposent les lois de l'hygiène. Les projets ont été confiés à un artiste déjà connu de vous par ses charmants travaux. Ancien élève de cette maison, M. Rodolphe a mis dans cette étude toute son intelligence et tout son cœur. Son œuvre sera conforme aux règles de la science la plus sévère et il saura lui donner par surcroît le cachet de la rare élégance qui est la marque caractéristique de son talent.

La restauration de ce lycée était une bien grosse entreprise; elle exigeait, pour réussir, le con-

chrétien pour songer au suicide. Ce que j'ai pu emporter constitue une petite fortune avec laquelle tu pourras vivre d'une vie sinon heureuse, du moins supportable.

— Mon père, vous ne brisez le cœur; vous savez que je ne vous qui t'ai jamais, fusiez-vous ce que vous n'êtes pas: le plus coupable des hommes. Ayez donc confiance en votre fille et parlez.

— C'est qu'il est, chère enfant, des circonstances si douloureuses qu'on se sent incapable de les exprimer... on est, pour ainsi dire, effrayé du sens de ses propres paroles.

Mais puisqu'il me faut revenir sur ce triste passé, mieux vaut encore que ce soit aujourd'hui que demain... Mon supplice en sera plus vite terminée.

— Pauvre père!

— Comme tu as pu déjà le deviner, le nom sous lequel tu m'as toujours connu n'est pas le mien. Je m'appelle marquis de Kéralain et toi, ma fille, tu as nom Geneviève; notre famille ne te cède en rien à celle des Montgardes, avec laquelle nous entretenions autrefois les relations les plus suivies. Juge de la souffrance que, dans ma situation actuelle, la présence d'un des membres de cette famille a dû me faire endurer.

— Je le sens maintenant.

— Si tu savais la crainte qui m'entraînait le cœur quand il parlait devant moi de notre chère Bretagne. Afin de détourner la conversation j'étais avec une anxiété que tu ne peux comprendre le moment où il allait prononcer un de ces noms chers à mon souvenir et toujours présents à

cours de nombreuses bonnes volontés; elles en lui ont pas fait défaut. L'Etat, toujours fidèle à sa haute mission, s'est signalé par sa munificence. Quant à la ville, elle a suivi avec empressement ce généreux exemple. Elle a pensé qu'elle ne pouvait pas moins faire en faveur d'un établissement d'instruction qui porte le nom de son plus glorieux enfant, et elle a été heureuse de rendre ainsi un nouveau et délicat hommage à une mémoire qui lui sera toujours chère.

Mais puisque j'énumère les bienfaiteurs de cette œuvre si utile, je ne saurais sans injustice oublier votre distingué et dévoué proviseur, justement convaincu que les soins de votre santé et de votre bien-être doivent tenir dans ses préoccupations la même place que le souci de vos progrès; il s'est appliqué dès son arrivée parmi nous, avec un zèle aussi éclairé qu'infatigable, à lever un à un les obstacles qui retardaient la réalisation d'un projet depuis si longtemps caressé. Aujourd'hui, ses vœux sont comblés, car dès demain l'exécution doit commencer.

Peut-être vos anciens éprouveront-ils un léger serrement de cœur en voyant tomber ces vieilles murailles. Sans doute elles éaient bien maussades et bien tristes, mais elles exerçaient sur leur âme la magie du souvenir. Un penseur ingénieux et délicat a dit: « un beau paysage est un état de l'âme. » N'en est-il pas ainsi de tous les objets qui nous entourent? N'est-il pas vrai que notre imagination les anime et perçoit à leur vue, comme dans un mirage, le reflet des peines et des joies dont ils furent les témoins? Mais cette antique maison, usée par la main des âges, ne disparaîtra pas tout entière. Le marteau des démolisseurs doit respecter cette tour originale et coquette dont la cloche aux sons argentins a sonné pour tant de générations d'écoliers l'heure du recueillement et du travail; et cela suffira pour satisfaire notre piété envers un passé qui nous rappelle les années heureuses de notre enfance et des amitiés dont nous sommes fiers.

Nous saluons donc avec bonheur cette nouvelle demeure, nous souhaitons que, sous son abri tutélaire, ce vieux lycée acquière un lustre nouveau. Nous ne la trouverons jamais trop bien parée, puisqu'elle doit être un de ces asiles respectés où s'élaborent, dans la retraite et dans l'étude, les destinées de la Patrie.

C'est en effet dans cet intérêt supérieur que vous devez chercher le secret de la sollicitude dont vous êtes l'objet. Notre société si compliquée offrira un jour à notre activité les carrières les plus diverses. Il lui importe au plus haut degré qu'elles soient dignement remplies; quant à vous, vous désirerez y briller; de même que vous avez connu l'émulation au collège, vous connaîtrez aussi l'ambition, et ce sentiment sera légitime si vous le justifiez par une réelle valeur. Vous aurez donc de nouveaux et persévérants efforts à accomplir; or, on ne le disait éloquentement tout à l'heure et on ne saurait trop vous le répéter, ces efforts seront vains si vous ne vous êtes pas préparés par une discipline sévère de l'esprit à la conquête de la pensée. Cette préparation est la raison d'être de l'enseignement secondaire. Son programme général tient tout entier dans le charmant discours que nous venons d'applaudir et dont le sympathique auteur a brillamment prouvé qu'il n'est pas seulement épris du noble sujet de ses études, mais qu'il possède aussi cette faculté si nécessaire au maître, ce don de la vulgarisation qui sait rendre

ma pensée, mais que j'ai depuis longtemps désappris à articuler. Je n'aurais pu l'entendre sans une émotion qui eût trahi mon secret... et en prononçant ces paroles, M. de Kéralain — c'est ainsi que nous l'appellerons désormais — baisa la tête, tandis que sa voix s'éteignait dans un sanglot.

Cécile vint mettre un baiser sur le front de son père et, s'asseyant auprès de lui, prit une de ses mains dans les siennes. Cette caresse lui rendit quelque peu de courage; il reprit en ces termes :

Je n'avais que cinq ans quand ma mère me fut enlevée, dix quand mon père, le comte de Kéralain alla la rejoindre. Leur héritage était modeste et mon sort ne promettait guère d'être brillant.

L'abandon dans lequel la mort de mes parents m'avait laissé toucha le cœur du cousin de mon père, chef de notre famille, et de sa femme qui mariée depuis quelques années déjà, n'avaient pas encore eu d'enfants. Mon cousin était beaucoup plus âgé que sa femme; celle-ci éait d'une santé délicate et ébranlée, de sorte qu'ils avaient perdu tout espoir de voir succéder à leurs biens leur descendance directe. Un grand nombre de parents du même degré que moi devaient avoir droit à leur succession. J'étais héritier du titre.

Aussitôt après la mort de mon père, mon cousin s'était de m'adopter.

la science aimable pour la rendre accessible à tous.

Ici, mes chers amis, des maîtres pourvus de la culture intellectuelle la plus haute, s'efforcent de débrouiller le chaos d'idées confuses et indécises qui s'agitent dans vos jeunes intelligences. Ils portent l'ordre et la lumière là où régnait la confusion et l'obscurité ! Ils vous élèvent ainsi peu à peu à la connaissance de vous-mêmes, et après vous avoir dotés de ce merveilleux instrument de travail qu'est l'intelligence, ils vous apprennent que, pour lui donner la force, la souplesse et la grâce, il n'est pas de règle plus sûre que la mesure et le goût.

Ils savent aussi que cette règle, si utile dans le domaine de la pensée pure, ne l'est pas moins dans la conduite de la vie.

Alors c'est votre caractère qui, bien plus que le savoir, prendra un rôle prépondérant. Ils s'appliquent donc à en assurer dès à présent, le parfait équilibre afin que vous soyez plus tard dignes sans hauteur, sincères sans rudesse, fermes sans rigueur.

Ils vous apprennent enfin à aimer la liberté, mais ils ont bien soin de vous avertir que ce bien si précieux, source de notre responsabilité morale, comporte des devoirs étroits et trouve une limitation nécessaire dans le respect des droits de nos semblables. Dans leurs rapports entre eux, les hommes ont besoin de justice. C'est donc avec raison que votre jeune maître vous recommandait tout à l'heure l'impartialité ; mais ils ont aussi besoin d'indulgence ; c'est pourquoi on vous apprend à cultiver une vertu plus haute encore que la précédente, et non moins nécessaire à la paix sociale : la tolérance, dont un ancien universitaire marquait magistralement l'essence supérieure, lorsque, parlant à ses jeunes camarades, il l'appelait : la charité de l'intelligence.

Tel est, mes chers amis, le résumé rapide et certainement incomplet des qualités qu'il dépend de vous d'acquiescer dans cette maison. Il convient que leur salutaire influence ne finisse pas au seuil de ce lycée, il faut au contraire qu'elle vous accompagne dans la vie, parce que c'est là que ces qualités doivent recevoir leur plus sérieuse application. Aussi, vos anciens ont pensé qu'il était bon de créer un milieu destiné à les honorer et à en conserver la tradition, un foyer propre à entretenir ce feu sacré que vos maîtres ont allumé dans vos âmes, en vous inspirant le goût du beau, l'amour du vrai, la passion du bien. Notre association est partie de cette pensée. Fidèle à ses origines, elle emprunte son attrait et sa force à cette confiance réciproque, à cette affinité qui pousse à se rapprocher ceux qu'unissent déjà une éducation commune et de communs souvenirs. Le but qu'elle poursuit, c'est la glorification du travail et de l'amitié.

Un jour Gambetta nous disait : « Pour si haut que s'élève un homme, quelque brillante que soient les faveurs que la fortune lui réserve, il est une chose à laquelle il attache encore un plus grand prix, c'est l'estime et l'affection des siens. » — Cette parole, simple et touchante comme tout ce qui vient du cœur, contient une vérité dont le plus humble d'entre nous peut faire son profit, car elle signifie qu'après le témoignage de la conscience, il n'est pas de récompense plus douce et d'encouragement plus précieux que l'approbation de ceux qui nous aiment. Cet encouragement, nous vous l'offrons, ne le dédaignez pas. Ne vous laissez point retenir par des préventions naturelles à votre âge. Ne craignez pas de trouver au milieu de nous des censeurs moroses. Parmi ces hommes qui s'estiment meilleurs quand ils peuvent se dire vos camarades, les plus vieux ne sont pas les moins gais, ni les moins indulgents pour les effervescences de la jeunesse. Les nouveautés les plus hardies ne les effraient pas, parce qu'ils comptent sur le temps pour faire justice de celles qui ne méritent pas de durer. Ils sont amis du progrès, et s'ils désirent quelquefois voir modérer sa marche, c'est parce que l'expérience leur a appris que c'est là le moyen le plus efficace pour assurer son triomphe définitif.

Vous viendrez donc au milieu de nous, sûrs d'y rencontrer le plus cordial abandon ; vous y trouverez d'ailleurs, pour servir de trait d'union entre vous et vos anciens, ces maîtres avec qui vous êtes liés, comme nous le sommes nous-mêmes, par une affection profonde, née sous les auspices du respect et cimentée par la reconnaissance.

Vous le voyez, mes chers amis, de chaudes sympathies vous environnent. Puissiez-vous trouver là la preuve que, si la bonté est le premier des devoirs, elle est aussi le plus doux et le plus facile à remplir. Oui, l'homme est fait pour aimer, non pour haïr ; la bonté seule est féconde la haine n'a jamais rien fondé !

Mais je sais que ces sentiments sont les vôtres, car vous l'avez prouvé d'une manière éclatante lorsque naguère un tragique événement étendit sur la France un voile de deuil.

Le citoyen intègre qui remplissait avec tant de dignité, de droiture et d'élevation la première magistrature de l'Etat, venait de tomber, frappé mortellement par une main criminelle au moment où il accomplissait les devoirs de sa haute fonction. Au milieu de l'émotion poignante res-

sentie par le pays tout entier, vous avez manifesté, dans des termes qui vous honorent, votre horreur pour le crime et pour les doctrines sauvages qui avaient armé le bras du meurtrier, votre admiration pour le grand exemple laissé par la noble victime, la profonde compassion qui étreignit vos âmes en face d'un malheur aussi cruel qu'immérité. Vous avez montré par là que vous avez le cœur haut et généreux et que vous êtes dignes de compter parmi cette fière jeunesse de France, éprise de justice et d'idéal, toujours fidèle à la loi du devoir, et, malgré toutes les épreuves, pleine de foi dans le progrès moral et dans l'avenir glorieux de son pays. (Applaudissements prolongés.)

Voici la liste des élèves qui ont été le plus souvent nommés :

Médaille d'argent offerte par le ministre de l'instruction publique. — Chatain Germain.

Prix d'honneur créés par l'association des anciens élèves du Lycée. — Salgues de Génies Georges, Dilhac Vincent.

Prix d'honneur décerné par la Société des Etudes du Lot. — Delprat Armand.

Mathématiques élémentaires. — Salgues de Génies Georges, Labro Ernest.

Première moderne. — Olié Henri, Fréjaville Gustave.

Philosophie. — Dilhac Vincent, Dilhac Jean.

Rhétorique. — Blin Henri, Simon Germain, Delprat Armand.

Deuxième moderne. — Breil Evariste, Hérisson Daniel.

Seconde classique. — Frey Victor, Godeau René, Lambœuf René.

Troisième moderne. — Chatain Germain, Contou Charles, Delpech Jean.

Troisième classique. — Marre Louis, Labro Léon, Coly Raymond.

Quatrième moderne. — Magot Edouard, Hébrard William, Rey Emile.

Quatrième classique. — Loygue Gaston, Dilhac Pierre, Vinel Louis.

Cinquième moderne. — Gouygoux Amédée, Breil Urbain.

Cinquième classique. — Aillet Fernand, Jacques Maurice, Cangardel Henri.

Sixième moderne. — Pomiès Auguste, Despeyroux Louis.

Sixième classique. — Vincent Eugène, Demeaux Léopold, Besse Pierre.

Septième. — Labro Marcel, Valetton Paul, Couderc Henri.

Huitième. — Carriol Charles, Bouyssou Léon, Chéry Charles.

Neuvième. — Calvet Marcel, Plagès Louis, Bro Charles.

Classe enfantine. — 1<sup>re</sup> section. — Bonafoux Jean, Muxart Louis, Pépin Georges.

Deuxième section. — Cayrac Louis, Monson Francis, Décremps Daniel, Dussan Antoine, Calvet Jean.

Faculté des lettres

Aux examens oraux du 1<sup>er</sup> août, ont été reçus bacheliers :

MM. Blin, Cabanel, Calmejeane-Course, Clary-Bousquet, Gimel, Héréil.

Collège de filles

La distribution des prix a eu lieu lundi sous la présidence de M. Mazières adjoint.

Liste des élèves le plus souvent nommées :

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Cinquième année. — M<sup>lles</sup> Lassarade, Bouyssou.

Quatrième année. — M<sup>lles</sup> Jammes, Cassaing, Farganel, Delsol.

Troisième année. — Mlles Blanchard, Desrougier, Galtier, Bize, Pouyte.

Deuxième année. — Mlles Caminade, Muxart, Gibert, Lafage, Feyt.

Première année. — Mlles Paumès, Moles, Cazabonne, Sirven, Aubran.

Prix d'externat surveillé. — Mlle Bergon (Paule).

Prix d'internat. — Mlles Marqués, Coste, Cayla, de St-Géry, Paumès, Vanida Laval, de Touzac

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Première division. — Mlles Herbert, Rascalou, Laval, Rigal, Pezet, Deleros.

Deuxième division. — Mlles Lescale, Wintereid, Ramos, Lafage.

DEUXIÈME CLASSE PRIMAIRE

Première division. — Mlles Feyt, Fabre, Planavergne.

Deuxième division. — Mlles Blanchard, Rouffi Bergon.

TROISIÈME CLASSE PRIMAIRE

Première division. — Mlles Imbert, Moulin, Launay.

Deuxième division. — Mlles Monson, Clary, Blanchard.

Troisième division. — Mlles Mazières, Relhié, Lurgue.

SUCCÈS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1893-1894

Certificat de fin d'études secondaires (5<sup>e</sup> année.) Mlle Lassarade.

Brevet élémentaire. — Mlles Cassaing, Marqués, Delsol, Galtier.

Certificat d'études secondaires (3<sup>e</sup> année). — Mlles Blanchard, Desrougier, Pouyte, Costes, Galtier, Bize.

Certificat d'aptitude aux bourses d'enseignement secondaire. — Mlles Chanut, Moles.

Certificat d'études primaires. — Mlles Laval, M.-J., Rascalou, Pezet, Lescale, Rigal, Clary.

La rentrée est fixée au lundi 1<sup>er</sup> octobre pour les élèves internes.

L'ouverture des classes aura lieu le lendemain 2 octobre.

Fête de la St-Roch

DIMANCHE 19 AOUT

La fête de la St-Roch à Cahors sera célébrée cette année avec un éclat inaccoutumé.

Les jeunes gens du quartier St-Urcisse se réunissent depuis déjà longtemps et, en dehors du bal traditionnel, organisent de nombreuses fêtes qui seront aussi intéressantes que variées.

On parle déjà de courses de vélocipèdes, de courses de yoles, de bataille de fleurs, de fêtes vénitiennes, d'une retraite aux flambeaux et d'un grand concert instrumental organisé par de jeunes artistes de notre ville qui sont en même de fonder la société *l'Avenir Cadurcien*.

Nous donnerons prochainement le programme de cette fête.

Accident

Un triste accident est arrivé à Crégols lundi vers sept heures du matin. Le sieur Delbreil Louis âgé de 18 ans natif de Lapeyre commune de Berganté était invité chez son oncle Moles passager au bac de Crégols, il a voulu passer une jardinière de la rive gauche, sur la rive droite, arrivé à environ trente-cinq mètres du bord, comme il poussait la barque avec la gaffe, il fit un faux mouvement, et tomba dans l'eau, il n'y avait avec lui que deux enfants de douze ou treize ans qui ont appelé au secours.

Malgré l'activité, et le dévouement des plongeurs, le corps n'a été retrouvé qu'à 10 heures. Ce malheur est d'autant plus regrettable, que Delbreil était fils unique de son père aveugle.

Les Orages dans la Région

Agen, 31 juillet.

Le violent orage qui a éclaté samedi soir à Agen s'est étendu sur toute la région.

A Bon-Encontre, la foudre est tombée sur l'église, détruisant une corniche extérieure.

A St-Maurin, la foudre est entrée dans la demeure du curé et a occasionné de grands dégâts.

Tarbes, 31 juillet.

L'orage qui s'est abattu samedi sur les diverses parties du département des Hautes-Pyrénées a été d'une violence extrême.

A Larreule, canton de Maubourguet, la foudre est tombée sur l'établissement des filles de St-Joseph. Cet établissement a été entièrement incendié.

A Auriolat, un nommé Grangé, faisait têter un veau, lorsque la foudre a fait sauter le veau et a tué deux vaches. M. Grangé et son domestique n'ont eu aucun mal.

Toulouse, 30 juillet.

Une pluie désirée est venue, mardi dernier, réjouir les agriculteurs de notre région et en même temps rafraîchir tous les *terroirs* et nos vignes qui dépérissaient à vue d'œil.

Cette pluie est tombée sous forme d'orage, les éclairs sillonnaient l'espace, quand tout à coup un éclair rapide fut immédiatement suivi d'un formidable coup de tonnerre qui, sans avoir provoqué d'accidents, a fortement commotionné plusieurs personnes.

Ainsi, le fluide passa dans une maison grande ouverte, sur la route de Rieumes, à la grande stupéfaction de deux ou trois personnes qui s'y trouvaient dedans ; un homme, passant sur la place Lafayette, fut obligé de tremper ses mains dans le ruisseau et de se rafraîchir la figure ; une femme, sur la route de Seysses, a eu les cheveux brûlés.

Pau, 31 juillet.

Samedi soir, vers 8 heures un violent orage a éclaté sur notre région. La foudre est tombée sur plusieurs points, mais on ne nous signale aucun accident de personnes.

On parle de plusieurs incendies allumés par la foudre.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Un train de plaisir pour une excursion dans le Lot, le Cantal, la Corrèze et l'Aveyron partira de Bordeaux le samedi 4 août à 6 h. 35 du matin.

Il desservira les stations comprises entre Périgueux, Ribéac, La Gélle, Brive, Nexon, Limoges, St-Yrieix, Tulle, Ussel, St-Denis-près-Martel, Souillac, Figeac Villefranche-de-Rouergue, Decazeville, Rodez et Aurillac.

Le retour à Bordeaux aura lieu le mardi 14 août à 7 h. 45 du soir.

PRIX DES PLACES ALLER ET RETOUR

De Bordeaux à Périgueux, Ribéac, La Gélle, Thénon, Négrondes et stations intermédiaires.

2<sup>e</sup> classe 12 fr. Timbre quittance de 0,10 non compris ; 3<sup>e</sup> classe 8 fr.

De Bordeaux à La Bachelerie, Brive, St-Denis-près-Martel, Souillac, Tulle, Ussel, Lubersac, Thiviers, Limoges, St-Julien-le-Vendomois et stations intermédiaires.

2<sup>e</sup> classe 16 fr. 50 ; 3<sup>e</sup> classe 11 fr. Timbre quittance de 0,10 non compris.

De Bordeaux à Montvalent, Villefranche-de-Rouergue, Decazeville, Rodez, Figeac, Vayrac, Aurillac et stations intermédiaires.

2<sup>e</sup> classe 21 fr. ; 3<sup>e</sup> classe 14. Timbre quittance de 0,10 non compris.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 3 août, à 6 heures du soir.

Un train de plaisir pour une excursion dans le Lot et l'Aveyron partira de Paris le vendredi 3 août à 2 heures du soir.

Il desservira les stations comprises entre les Quatre-Routes, St-Denis-près-Martel, Souillac, Lamativie, Figeac, Bagnac, Capdenac, Najac, Decazeville et Rodez.

Le retour à Paris aura lieu le Mardi 14 août à 3 heures 20 soir.

PRIX DES PLACES, ALLER ET RETOUR

(Timbre quittance de 0,10 centimes non compris)

De Paris aux Quatre-Routes, St-Denis-près-Martel, Souillac, Lamativie, Figeac, Bagnac, et aux stations intermédiaires.

2<sup>e</sup> classe 40 fr. 3<sup>e</sup> classe 27 fr.

De Paris à Capdenac, Villefranche-de-Rouergue, Najac, Decazeville, Rodez et aux stations intermédiaires.

2<sup>e</sup> classe 43 fr. 3<sup>e</sup> classe 30 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 2 août à 6 heures du soir.

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME du 2<sup>e</sup> août 1894

de 8 à 9 h. 1/2 du soir (*Allées Fénélon*)

Le Major	Gurtner.
Le Pré aux Clercs (Fant. p. piston)	Hérol.
Exécutée par M. Larroque.	
Lakmé (Fantaisie)	Léo Délibes.
Thérèse (Valse)	Gungl.
Le Lac des Fées (Ouv. 1 <sup>re</sup> audition)	Auber.
La Linotte (Polka pour flûte)	Wettge.
Exécutée par M. Thomassiny.	

A CÉDER DE SUITE

Le fonds et le matériel neuf de la boucherie coopérative de Cahors, au prix de deux mille francs, avec suite de bail.

S'adresser au Président de la société, rue Fénélon, 7.

A Louer

EN BLOC OU EN PARCELLES

Une MAISON située à Labéraudie

8 CHAMBRES — JARDIN et GARENNE

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M<sup>me</sup> Lafage, aubergiste au faubourg St-Georges.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents

INNOCUITÉ PARFAITE

**LISEZ** le MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS, qui fournit gratuitement, verbalement ou par lettre, à tous ses abonnés, renseignements complets sur toutes les valeurs cotées ou non cotées, publie régulièrement les Listes de tous les Tirages et des Echéances de Coupons, donne une Revue détaillée de la situation financière et des informations sur les Assemblées des Actionnaires. — On s'abonne dans tous les bureaux de poste, ou à la direction : 32, rue de la Sourdière, Paris.

8 fr. par an, paraît tous les jeudis.

(27 années d'existence)

Envoi gratuit d'un numéro sur demande.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGE D'EXCURSION AUX PLAGES DE LA BRETAGNE

Du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Questembert, Plœrmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rospenden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1<sup>re</sup> classe : 45 francs. — 2<sup>e</sup> classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêter à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion ; le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduits, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

BAINS DE MER DE L'Océan

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du 1<sup>er</sup> Mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoubiac-la-Baule, Le Poulignen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénédet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1<sup>o</sup> Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, de 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et de 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement : Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rospenden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes, est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller ou au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deçà.

2<sup>o</sup> Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à Cahors, le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois

Hôtel de l'Europe

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire FACILITÉ DE PAIEMENT

NOFA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD. BRIVE

AVIS

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail Alban, 11, maison M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Montcoulié.

PRIX MODÉRÉS

Bibliographie

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup> 50, RUE JACOB, A PARIS

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure colorée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte

Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Écharpes pour maîtres et adjoints EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

Bon prime du « Journal du Lot »

EAUX MINÉRALES NATURELLES DE CRANSAC SOURCES ROQUES

Les seules approuvées par l'Académie de médecine, autorisées par l'Etat

Depuis les derniers travaux de captage débitant 11,131 litres par jour. Source n<sup>o</sup> 1, 7,920 lit. par jour. Source n<sup>o</sup> 2 ou source principale, 3,211 lit. p. jour

TROIS MÉDAILLES D'OR ET UN DIPLOME D'HONNEUR Aux Expositions de Bordeaux, Montauban, Brive

Employées avec succès contre les maladies du Foie, de la Rate, les Engorgements chroniques abdominaux, la Constipation, les Fièvres intermittentes, rebelles, les Affections vermineuses.

Ces eaux combinées avec les étuves naturelles qui existent sur le volcan et l'hydrothérapie, sont radicales pour toutes les douleurs rhumatismales.

Demandez le Grand Hôtel GALTIER, le mieux aéré, bon confortable, prix modérés, situé dans le grand Parc des établissements des sources et bains.

Ecrire à M. ROQUES, directeur des Etablissements, à Cransac

Saison d'eau remboursée à qui ne serait pas satisfait comme par le passé, sinon mieux

Ouverture : 15 juin jusqu'au dernier septembre

Prière à nos lecteurs de nous demander les Bons-primes avec lesquels ils pourront bénéficier de dix pour cent sur les prix d'hôtel, le traitement et les commandes d'eaux minérales.

**GUERISON**  
Certaine et Radicale de toutes les **AFFECTIONS de la PEAU**  
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lups, etc., etc.  
soit des Plaies et Ulcères variqueux dits incurables.  
Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il produit une amélioration sensible.  
M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste, ancien Aide-Major des Hôpitaux à MELUN (S.-et-M.). Consultations gratuites par correspondance.

POUR **AMÉLIORER**  
LES POTAGES, SAUCES, RAGOUTS, LEGUMES, et toutes sortes de MEYS  
ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT UN BOUILLON DÉLICIEUX ET ÉCONOMIQUE

PRENEZ DU VÉRITABLE **LIEBIG**  
EXIGER LA SIGNATURE : **LIEBIG**  
EN ENCRE BLEUE SUR L'ÉTIQUETTE

A VENDRE

(Pour cause de départ éventuel)

UNE MAISON

composée de deux corps de bâtiments SISE

Faubourg et rue St-Georges, N<sup>o</sup> 24

Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN : 1,200 fr.

S'adresser au Siège de l'immeuble ou au Bureau du Journal.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

EXPOSITION

CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé

Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

Peinture

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Papiers peints

Vitrierie

Henri SÉGUY

en

Faux bois

tous genres

Marbre

Rue du Lycée, n<sup>o</sup> 40, CAHORS

Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.



VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipèdes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT

16, Rue de la Liberté, Cahors